



Réflexions Lasalliennes

N° 14c

Frères des Écoles Chrétiennes

Avril 2004

Contribution au service éducationnel des pauvres: proposition 12

Instrument Annuel d'Évaluation

Ministère :

1. Introduction

Pour se conformer aux directives de la Commission Internationale sur la Mission Educationnelle Lasallienne, chaque District est appelé à évaluer annuellement le degré de pauvreté auquel chaque ministère fait face et comment son travail répond à ses appels. Par pauvreté, on entend la pauvreté économique, éducationnelle, affective, l'aspect des valeurs, etc. Au cours des années, la réflexion de la communauté lasallienne en est venue à considérer les différentes dimensions de la pauvreté.

Pauvreté économique : le manque de ressources financières nécessaires pour qu'une famille puisse fonctionner au même niveau que les autres familles dans son milieu. (Selon le milieu, il peut être nécessaire de déterminer plus spécifiquement ce qui constitue la pauvreté économique, le revenu au-dessous de la moyenne.)

Pauvreté éducationnelle : les différences qui existent au niveau des connaissances et du développement, le niveau de scolarité, les développements sociologiques et émotionnels qui empêchent une personne de fonctionner dans son milieu, sans être aidée ou accommodée.

Pauvreté affective : ce qui manque dans les ressources et compétences personnelles, psychologiques, sociales et émotionnelles, pour être capable de répondre aux attentes du milieu.

Pauvreté des valeurs : ce qui manque dans l'appréciation des normes sociales locales ou dans les responsabilités vis-à-vis de la communauté humaine en général.

Les différents ministères dans le District et l'Institut peuvent s'adresser davantage à une dimension ou l'autre de la pauvreté. Notre but est de fondre ces différentes approches pour arriver à une évaluation générale à travers le District et l'Institut de notre service aux pauvres. Ceci pour s'assurer que, en tant que ministère, District et Institut, nous demeurons fidèles au principe fondateur de Saint Jean-Baptiste de La Salle, de travailler à l'éducation des pauvres.

2. Directives

Chaque ministère est responsable de trouver la meilleure façon de répondre au questionnaire. D'abord une revue générale indiquant l'étendue des différentes dimensions de la pauvreté. Deuxièmement, chaque ministère spécifie les activités, les politiques et programmes déjà en marche pour aborder la pauvreté sous ses différentes dimensions.

Finalement le ministère responsable établit un plan d'action pour renforcer, étendre ou créer de nouvelles réponses à une ou plusieurs des dimensions expérimentées. Les progrès réalisés sont évalués annuellement.

L'instrument de cette évaluation devrait être soumis au responsable de l'éducation dans le District. Les membres du Conseil de la mission et des ministères sont disponibles comme personnes ressources pour aider au besoin.

3. Profil de la pauvreté

3.1. Aperçu démographique

- Quel est le nombre total d'étudiants ou clients servis par votre ministère?
- Quel pourcentage est masculin?
- Quel pourcentage est féminin?
- Quel pourcentage est Américain de naissance?
- Quel pourcentage est d'origine africaine?
- Quel pourcentage est d'origine hispanique ou latine?
- Quel pourcentage est d'origine asiatique?
- Quel pourcentage est d'origine caucasienne?
- Quel pourcentage est d'une autre origine que celles mentionnées ci-dessus?

3.2. Pauvreté économique

- Quel pourcentage de vos étudiants ou clients vit dans une famille dont le revenu est inférieur à la norme nationale ou sous le seuil d'un revenu modique?
- Quel pourcentage de vos étudiants ou clients vit dans une famille qui expérimente le chaumage?
- Quel pourcentage de vos étudiants ou clients vit dans un secteur reconnu comme socialement déprimé?
- Quel pourcentage de vos étudiants ou clients reçoit une subvention publique?
- Quel pourcentage de vos étudiants ou clients a besoin d'une bourse d'étude, une subvention d'aide ou d'autres subsides pour pouvoir participer à votre programme?

3.3. Pauvreté affective

- Quel pourcentage de vos étudiants a expérimenté un défi émotionnel cette année?
- Quel pourcentage (même si vous ne pouvez pas classer les types de problèmes) de vos étudiants requiert une aide particulière par rapport à sa santé mentale?
 - manque d'attention
 - incarcération de parents
 - abus sexuel ou physique
 - négligence émotive ou éducationnelle
 - pertes significatives (mortalité, séparations)
 - implication avec la procédure judiciaire
 - événements traumatisants
 - influence de 'gangs'
 - influence de la drogue
 - victimes d'intimidation ou d'harçèle-



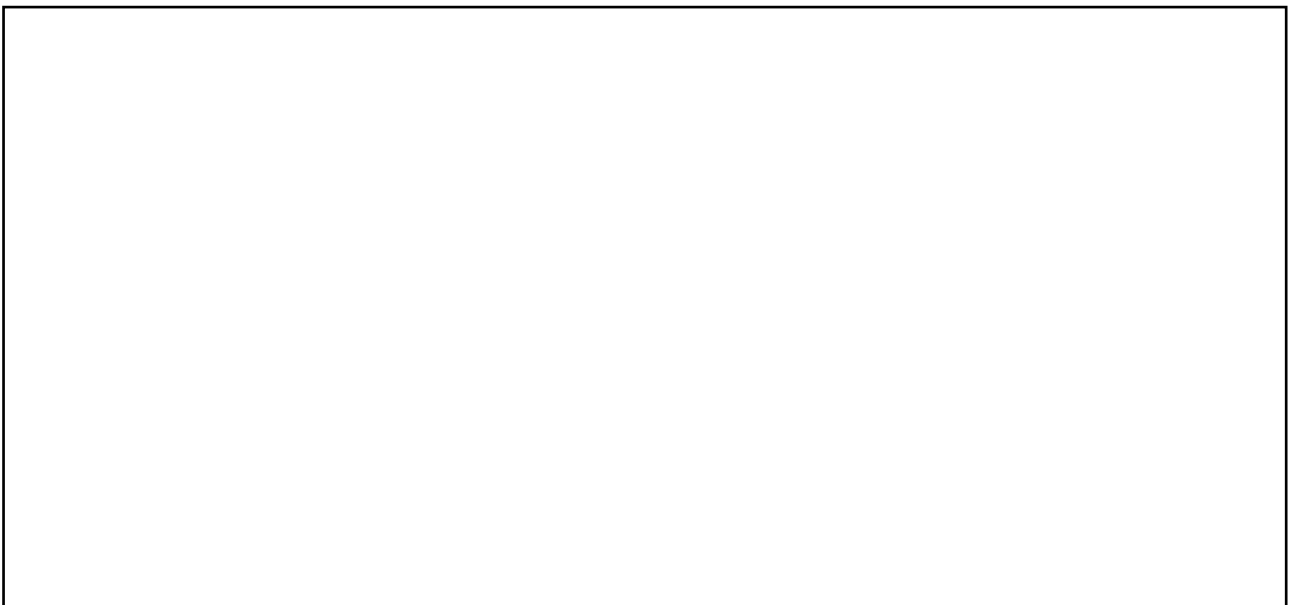
- ment sexuel, ethnique, religieux ou autres
- risques de suicide
- victimes d'agression physique ou sexuel

3.4. *Pauvreté des valeurs:*

- Quel pourcentage de vos étudiants ou clients a de graves problèmes de conduite anti-sociale dans l'école ou la communauté locale?
- Quel pourcentage de vos étudiants ou clients a été renvoyé par mesure disciplinaire?
- Quel pourcentage de vos étudiants ou clients a été impliqué dans une activité illégale (drogue, vol, etc)?

4. Niveau actuel de réponse à la pauvreté

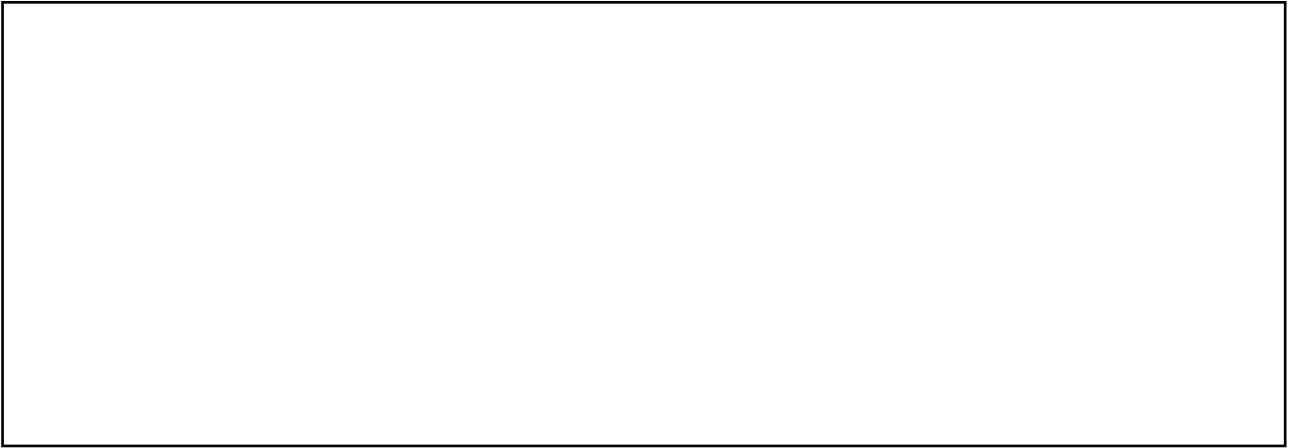
Dans le contexte où opère notre ministère et le milieu où est établi notre école, nous essayons d'aborder les problème de pauvreté économique par les activités, politiques et programmes suivants :



Dans notre ministère et le milieu où nous travaillons, nous essayons d'aborder les problèmes de pauvreté éducationnelle par les activités, politiques et programmes suivants :



Dans notre ministère et le milieu où nous travaillons, nous essayons d'aborder les problèmes de pauvreté affective par les activités, politiques et programmes suivants :



Dans notre ministère et le milieu où nous travaillons, nous essayons d'aborder les problèmes de pauvreté des valeurs par les activités, politiques et programmes suivants :



5. Plan vis-à-vis de la pauvreté

Dans nos efforts continus pour intensifier sans cesse notre conscience de la pauvreté et notre réponse à ses effets négatifs, notre ministère vise à faire les choses suivantes dans les prochains trois (3) à cinq (5) ans, dans les domaines de la *pauvreté économique, éducationnelle, affective*, et la *pauvreté des valeurs* :

